

## Vœux présentés par la FCPE Paris et voté au CDEN du 11 juin 2008

### 1) Pour l'abandon de la mise en œuvre du projet de programmes de l'école primaire

Considérant que les programmes proposés par le ministre de l'Education nationale pour l'école primaire constitue une régression pédagogique.

Nous ne pouvons accepter les nouveaux programmes, marqués par une conception mécaniste des apprentissages, une inadaptation des contenus, et un affaiblissement de leur dimension culturelle.

Nous ne pouvons accepter cette vision passéiste de l'école, cet appauvrissement sans précédent des apprentissages et des objectifs.

Nous ne pouvons accepter une telle incohérence, un tel renoncement sur l'essentiel, qui pénalisera de fait ceux qui ont le plus besoin d'école.

Le CDEN de l'Académie de Paris, en séance du 11 juin 2008, demande au ministre de l'Education nationale l'abandon de la mise en œuvre du projet de programmes pour l'école primaire. Il demande au ministre de prendre le temps d'une concertation approfondie, s'appuyant sur l'avis des spécialistes, des différentes associations et organisations concernées et sur l'expression des enseignants lors des demi-journées de consultation organisées en mars.

*Vœu adopté par le CDEN du 11 juin 2008 à la majorité (Pour : 20, Contre : 0, Abs : 1, NPPV : 2) sur proposition de la FCPE-Paris*

### 2) Demande d'un CDEN sur l'organisation du temps scolaire

La rentrée 2008 se prépare dans la confusion la plus générale. A ce jour, nous ne connaissons ni l'organisation de la semaine, ni les horaires d'entrée-sortie des écoles ; Nous ne savons pas, non plus, comment l'aide aux élèves en difficulté va être mise en œuvre.

La seule décision connue est la suppression de l'école le samedi matin et de 2 heures d'enseignement hebdomadaires.

Le CDEN réclame une vraie concertation sur l'organisation de la semaine, de l'année et de l'aide dans le cadre du temps scolaire. La convocation, dans les meilleurs délais, d'un CDEN spécifique sur l'organisation du temps scolaire ainsi que des conseils d'école est une nécessité.

*Vœu adopté par le CDEN du 11 juin 2008 à la majorité (Pour : 18, Contre : 0, Abs : 0, NPPV : 4) sur proposition de la FCPE-Paris*

### 3) Arrêt de la mise en œuvre de base élèves

Présenté comme un simple outil de gestion et généralisé à la rentrée 2008 sans débat démocratique, le fichier base élèves peut s'avérer dangereux par son utilisation.

Nous refusons qu'il soit :

- un fichier national et partageable de données sur les élèves, ce qui représente une atteinte grave à la vie privée des enfants et de leurs parents.

- Un outil pour justifier des restrictions budgétaires (fermeture de classes, baisse de moyens) ;

- Un instrument pour les maires et d'autres institutions (justice, police...), de contrôle social et de répression dans le cadre de la loi de prévention de la délinquance de mars 2007 et du décret d'application de février 2008.

Malgré les mesures annoncées par le ministère, il est clair qu'aucune maîtrise absolue de la sécurisation d'un fichier centralisé ne pourra jamais être garantie.

« Base-élèves » a été mis en place sans que les premiers concernés, les parents en soient informés.

C'est pourquoi le CDEN de l'académie de Paris, dans sa séance du 11 juin, demande l'arrêt de la mise en œuvre de Base-élèves et un réexamen du fichier SCONET dans le second degré car celui-ci a profondément évolué et la loi relative à la prévention de la délinquance en font un outil que nous considérons dangereux, comme les dispositifs concernant la suspension des allocations familiales.

Le CDEN demande l'ouverture d'un débat public sur tous les fichiers, centralisés ou non, concernant les enfants et les jeunes :

- pour une maîtrise collective et une utilisation éthique des systèmes informatisés ;

- sur les contenus des fichiers déjà en place ;

- sur l'utilisation des données ;

- sur la sécurisation des données.

*Vœu adopté par le CDEN du 11 juin 2008 à la majorité (Pour : 17, Contre : 2, Abs : 0, NPPV : 3) sur proposition de la FCPE-Paris*

### 4) Pour le maintien des postes d'enseignant de soutien lecture

Nous apprenons que l'Académie prévoit de supprimer les 5 postes "soutien lecture" dans les écoles du 18<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements.

Le CDEN ne comprend pas qu'une telle mesure puisse être prise alors que les objectifs annoncés dans la "réforme" en cours, visent à réduire considérablement l'échec scolaire.

La présence d'un enseignant surnuméraire est indispensable au fonctionnement des projets pédagogiques des enseignants et à la réussite de tous les élèves de CP.

Le CDEN demande donc que soient maintenus ces postes "soutien lecture".

*Vœu adopté par le CDEN du 11 juin 2008 à la majorité (Pour : 14, Contre : 0, Abs : 0, NPPV : 2) sur proposition de la FCPE-Paris*